

Communiqué de Presse

Le **CFCM dénonce** avec la plus grande fermeté la publication d'une norme expérimentale du **HALAL**, mise au point par l'**AFNOR** (norme XPV06-001 du 15/09/2017).

Le CFCM tient à rappeler qu'il **a annoncé publiquement** en Avril 2015, son retrait des travaux menés par l'AFNOR.

De ce fait, le **CFCM** ne peut être associé, ni de près ni de loin, à toute **manœuvre d'ingérence** par l'AFNOR, dans la définition du HALAL qui est du **ressort exclusif** des Instances religieuses musulmanes.

Le CFCM se réserve le droit de saisir les autorités compétentes afin que son nom ne puisse être associé à de telles **allégations mensongères**.

Fait à Paris, le 18 septembre 2017



Ahmet OGRAS

Président du CFCM